

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	51

**Date de la convocation**

1<sup>er</sup> octobre 2020

**Numéro de la délibération**

20-20

**Objet de la Délibération**

Demande de financement  
pour le projet d'instrumentation  
des bâtiments  
(avec le Conseiller en énergie  
partagé du Loiret)

PREFECTURE DU LOIRET

14 OCT. 2020

**COURRIER 4**

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 14/10/2020

Et publication ou notification

Le 14/10/2020

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
PAYS LOIRE BEAUCE  
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt, le douze octobre à dix-huit heures,

Le Comité Syndical, dûment convoqué le premier octobre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes Alain Corneau de Meung-sur-Loire (45130), sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Mirciane BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Catherine GRISELLE (Villeneuve-sur-Conie), Sylvain HODEAU (Saint-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Christophe LLOPIS (Rouvray-Sainte-Croix), Dominique LORCET (Chevilly), Dimitri MICHAUD (Gidy), Marie-Christine MASSON (Suppléante de Alban PAILLET - Coinces), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Yves PINSARD (Bucy-St-Liphard), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BEAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (Suppléant de Odile BRET - Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Édith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-Saint-André), Jean-Marie CORNIERE (Dry), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Clarisse CARL (Suppléante de Jean-Pierre DURAND - Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Grégory GONET (Messas), Marie-Christine MALET (Suppléante de Bertrand HAUCHECORNE - Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Joël LAINÉ (Suppléant de Jacques MESAS - Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire), Daniel THOUVENIN (Villorceau), Yohan CHESNEAU (Suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Florence NAIZOT (Beaugency) à Bernadette BESNARD (Le Bardon).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Jean-Guy ROBLIN (Bricy), Véronique MERCIER (Gidy), Madeleine PESCHETEAU (Villeneuve-sur-Conie), Mathieu NOEL (Bucy-St-Liphard).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Marie-Françoise QUÉRÉ (Saint-Ay), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), François ADRIEN (Villorceau).

Ainsi que : Olivier VERNET (DGS de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire), Gilles GUERET (DGS de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine).

Le PETR Pays Loire Beauce a conventionné avec l'ADIL du Loiret pour mettre un place un projet axé sur « la performance énergétique par l'usage » de bâtiments publics.

Cette convention indique que l'ADIL met à disposition un Conseiller en énergie partagée, chargé d'accompagner les collectivités qui prendront part à l'action.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	51

Date de la convocation  
1<sup>er</sup> octobre 2020

Numéro de la délibération  
20-20

Objet de la Délibération  
Demande de financement  
pour le projet d'instrumentation  
des bâtiments  
(avec le Conseiller en énergie  
partagé du Loiret)

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 14/10/2020  
Et publication ou notification  
Le 14/10/2020

L'action se déroule en deux étapes :

Etape 1 : récolte et analyse des données,

Etape 2 : sensibilisation et formation.

Elle s'étale sur une durée de trois ans à compter de la signature de la convention. Les mesures seront faites au cours de trois saisons de chauffe distinctes (2019/2020 ; 2020/2021 ; 2021/2022).

Au total, 11 bâtiments répartis sur 8 communes sont concernés par cette action.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Matériels et équipements	6 452,16 €	Programme Leader	13 262,32 €
Communication	1 914,00 €	PETR Pays Loire Beauce	3 315,58 €
Frais salariaux	7 140,64 €		
Coûts indirects	1 071,10 €		
<b>Total</b>	<b>16 577,90 €</b>		<b>16 577,90 €</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°19-26 portant sur l'instrumentation des bâtiments publics,

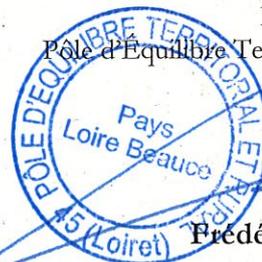
Entendu l'exposé de Monsieur le Président ;

**Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :**

- de solliciter une demande de subvention auprès de l'Europe au titre du dispositif 19.2 du programme Leader 2014-2020, étendu à 2023, pour la performance énergétique par l'usage, au taux maximum.
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,  
Le Président du  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce



Fredéric CUILLERIER

PREFECTURE DU LOIRET

14 OCT. 2020

COURRIER 4